

Procès-verbal n°11

BUREAU EXECUTIF

SAISON 2023/2024

Approuvé par le Comité Directeur le 16/03/2024

Réunion du lundi 4 mars 2024 – en visio

<u>Présents</u> :	Monsieur	GONÇALVES-MARTINS Sébastien	Président
	Mesdames	BEAUCHAMP Céline	Secrétaire Générale Adjointe
		CERVETTI Brigitte	Secrétaire Générale
	Messieurs	ALORO Jean-Paul	Trésorier Adjoint
		KHEMIRI-LEVY Karim	Vice-Président
		MICHEL Claude	Trésorier
		PRIGENT Arnaud	Vice-Président
<u>Invités</u> :	Madame	SIBILLA Chrystèle	Pdte de la CRM
	Messieurs	MOLINARIO Yves	Pdt de la CRS
		VAURETTE Vincent	Pdt de la CRA
<u>Assiste</u> :	Madame	DELAMARE Sandrine	Directrice de la Ligue
<u>Excusé</u> :	Monsieur	PILARD Olivier	Vice-Président

Ouverture de séance à 20H30

1) INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Rendez-vous à Châtenay avec le Directeur Adjoint notamment au sujet du futur Pôle Beach. Il est à noter un important taux d'encadrement des jeunes sur place (entre le responsable d'internat, les surveillants divers). 10 places en lycée nous sont réservées (pas de places en collège). Les 23 et 24 mars sont réservées 2 après-midi de sélection des pôlistes. S'assurer de la réservation du CREPS pour ces sélections. Il faudrait avoir les entrants pour le 29 avril (avec une certaine marge au cas où des dossiers seraient refusés). Difficulté à trouver l'entraîneur. La DTN nous aide sur le sujet. Un profil en vue.
- Pour les Volleyades Laurine s'est occupée des devis pour les minibus. Option à prendre entre tout au même endroit ou sur 2 loueurs. L'option 2 est retenue.

2) CALENDRIER BEACH

F. MESSAOUD a travaillé calendrier des compétitions Beach et RPE.

>>> Elle attend une validation. A étudier par les membres du bureau très vite et valider impérativement dans les 2 jours.

K. KHEMIRI LEVY indique qu'il est toujours aussi mal commode de fixer les dates. Impossible cette année encore d'envisager un système à tours éliminatoires. Le cumul des Coupes de France et Séries 2 etc mène à ce qu'il n'y ait pas assez de terrains, même avec la souplesse de jouer le samedi ou le dimanche.

3) AG FEDERALE

L'inauguration du nouveau siège de Créteil a été déprogrammée. Du coup il nous faut réenvisager la location du car pour le vendredi soir (autour de 2,8K€). On a également des devis pour 2 minibus (1,2K€). Le budget à charge de la Ligue tourne autour des 15K€. La Ligue compte une trentaine d'invités

sur la soirée de gala pour 3,3K€ entre ses administrateurs, présidents de commissions et salariés. 3 invitations spéciales avec conjoint envisagées ainsi que le Conseil Régional et le CROS.

Des chemises prévues (une quarantaine) pour identification de tous les membres actifs de la Ligue sur l'AG.

110 chambres réservées. S. PROUVE établira la pré-liste de distribution des délégations entre les 2 hôtels. On ne saura le nombre final de délégués que vers le 15 avril. Ce qui déterminera le nombre de chambres réellement nécessaires.

C'est à la Ligue d'avancer les sommes. La Fédération rembourse après coup. A demander au Trésorier fédéral une avance sur dépenses des acomptes versés. On a tous les justificatifs nécessaires.

Il est toujours impossible d'obtenir une date de visite des locaux de la part du Conseil Régional.

4) INCOMPATIBILITE DE POSTE AU BUREAU

B. CERVETTI est redevenue présidente du CVB95 depuis le 26 février. Vérifier dans les textes du Comité la représentation départementale qu'il n'y ait pas incompatibilité de ce mandat avec le poste de secrétaire générale.

5) AG DE LA LIGUE DU 22 JUIN

L'hôtel Renaissance avait été confirmé dès janvier avec devis signé. On ne sait pas encore quelle salle de réunion nous sera affectée. Un administrateur de club sera pris en charge par la Ligue, un autre invité possible mais payant (a priori 59€/pers).

6) VOLLIDEF DU 9 JUIN

Suite à la réunion avec le Directeur du site, celui-ci est moins cher qu'attendu (pour rappel 5 terrains de foot, 30 vestiaires, 1 grande salle et une terrasse couverte, 1 local arbitre) immobilisés sur 2 jours. Des réponses obtenues, notamment sur la possibilité de brancher des tuyaux pour avoir des arrivées d'eau pour remplir les gourdes (à voir la location d'éviers). Il n'y a pas de tri sélectif sur le site.

Voir aussi pour les food trucks. Solliciter 3 types (burgers/pizzas/crêpes par ex). Demander leurs tarifs. Voir plutôt qu'une patente à ce qu'ils fassent des dons pour alimenter une tombola. Il faudra annoncer la présence des trucks dans les infos générales aux clubs.

Question du drone pour sortir une plaquette promotionnelle qui nous aidera par la suite. Pas d'immobilisation toute la journée. Survol compliqué au niveau des droits, filmer de loin avec la foule et faire des plans du site également, voire la veille... A travailler et voir les déclarations préfecture.

Devis d'organisation globale chez 2L Aventures (traçages, prêt barnums & mobilier etc + logistique et coordination des monteurs) autour de 8,5K€. A voir si petite marge de négociation. Ajouter la rétribution des monteurs (15 personnes environ sur 2 jours avec le démontage). Autour de 4,5K€ en sus. Ils proposeront aussi une buvette avec sandwiches.

On peut aller jusqu'à un traçage de 30/35 terrains par terrain de foot. Devis pour autant de terrains de green volley à multiplier par 5 terrains (autour de 16K€). Decathlon approché pour une partie en sponsoring. A priori on se passera de mires et scoreurs. Par contre prévoir des plaquettes.

Voir à finaliser le projet IMPACT 2024. Incorporer les achats de matériel – y compris des dalles pour le volley assis -.

Dans le devis il manque la signalétique et les récompenses. Prévoir les 2 premiers de chaque niveau à récompenser (coupes médailles). Dotation de t-shirts à tout le monde (2000). Ne pas les dater. 5 t-shirts max (si équipe de 4).

Sur la protection civile voir s'il faut prévoir 2 véhicules plutôt qu'un seul. A priori 4 secouristes sont suffisants.

Les tarifs 2012 sont conservés, dégressifs en fonction du nombre d'équipes engagées et selon le format (2 ou 4 joueurs).

>>> Réunion de travail à prévoir pour les formules (entre Sportive et Commission Organisations).

>>> Côté logo, échange sur les propositions de la graphiste. Amélioration des propositions 3 & 4.

7) ARBITRAGE

Départ d'Isabelle DUFOUR dès le 24 mars ! Elle terminera le Beach avec nous et forme sa suite (M. DE CASTRO par ex).

La question de la hausse de tarif des indemnités arbitrales est de nouveau posée. Et la CRA a besoin aussi pour ses validations arbitrales de s'appuyer sur des S2. Il faut donc que les clubs en organisent... Difficile pour les clubs de faire peser le prix arbitral sur les engagements d'équipes. Les joueurs ne sont pas forcément prêts à payer plus cher quand ils ont déjà à leurs frais déplacements hébergements etc.

Il faut rappeler à tous les clubs les obligations arbitrales : à partir des Séries 2 – 250, il y a obligation arbitrale à partir des demi-finales. Et il ne s'agit pas de désigner en interne. Les clubs doivent absolument contacter la CRA pour qu'elle désigne officiellement !

Il y aura le 23 mars avec l'UNSS une validation de JO Arbitres (entre 20 et 24) organisée par la Ligue pour l'académie de Versailles. La CRS prévoit comme support une journée de championnat M15.

8) DISPOSITIF DU STADE VERS L'EMPLOI

La prochaine session devrait avoir lieu le 23 ou le 30/05. C'est désormais centralisé fédéralement (au niveau Communication). Du coup au lieu des 7K€ prévus au départ, le club ne recevrait que 5,5K€ car la Fédération fournira aussi des contenus (I. COLLET). Il faut se charger de 130 repas, d'un poste de secours, des animateurs...

9) FOIRE DE PARIS (1 au 12/05)

Au vu de toutes les activités du printemps, et même si nous ne sommes plus obligés de tenir un stand, ce qui n'avait rien rendu l'an passé, juste d'assurer des animations, il est décidé de ne pas donner suite à la sollicitation du CROSIF pour cette saison.

10) CONTRAT L. DELACOURT

Se posera à court terme le renouvellement du poste de L. DELACOURT. Voir quel contrat lui proposer et les missions à lui confier (formations notamment).

11) PSF

La campagne s'étalera entre les 18/03 et 15/04. Au vu de son planning très chargé cette fin de saison, S. DELAMARE ne pourra assumer le rôle de contrôle et suivi des dossiers auprès des clubs comme les précédentes années. C'est extrêmement chronophage. A voir si Laurine peut assurer cette tâche, sinon un stagiaire Management. Sans doute aussi reviendra-t-il aux Comités une part de contrôle sur les clubs qui leur reviennent.

On va pouvoir rappeler aux clubs que les bilans 2023 sont à donner.

12) FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Trop de délai entre la réunion des commissions et leurs PV (CRS, Discipline, Appel). On a de vrais soucis de fonctionnement et de rédaction des PV qu'il faudrait résoudre.

Rappeler à la CRS qu'elle envoie aussi ses RIS au Bureau.

13) DIVERS

- Des soucis sur la ligne de téléphone en ce moment à la Ligue, qu'Orange semble avoir du mal à rétablir.
- Rappel qu'un poste d'administrateur est vacant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H50.

S. GONCALVES-MARTINS
Président



B. CERVETTI
Secrétaire Générale

